



## CDD pour remplacement

-----  
Par benben

Bonjour

Je suis employé en ehphad depuis environ 17 mois avec des cdd renouvelable chaque mois

Mon employeur a décidé de mettre un terme à ses renouvellements ( mais continue d'employer en cdd d'autre remplocant arrivé après moi )

Ai je un recours pour faire requalifier ses 17 cdd en cdi ?

Merci de votre réponse